

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 9 janvier 1951.-

N° 52/Just.

Objet:
Passeport mutation
NYIRINKWAYA François.

ASTRIDA



925

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 24/12/50, j'ai
l'honneur de vous envoyer en annexe le livret d'identité
de NYIRINKWAYA François avec le passeport de mutation.-

Le Commissaire de Police,
CH. LEES,

Monsieur F.GILLIS,
O.C.I.R.U.

USUMBURA.-

=====